



3°) L'ensemble des points M du plan tels que  $\|\overrightarrow{MA} + \overrightarrow{MC}\| = AB$  est :

- la médiatrice du segment [AC].
- le cercle circonscrit au carré ABCD.
- la médiatrice du segment [AI].
- le cercle inscrit dans le carré ABCD.

4°) L'ensemble des points M du plan tels que :  $(2\overrightarrow{MA} + \overrightarrow{MB} + \overrightarrow{MD}) \cdot (\overrightarrow{MA} - \overrightarrow{MC}) = 0$  est :

- la médiatrice du segment [AC].
- le cercle circonscrit au carré ABCD.
- la médiatrice du segment [AI].
- le cercle inscrit dans le carré ABCD.

Appelons  $\mathcal{E}$  l'ensemble des points M vérifiant l'égalité :  $\|\overrightarrow{MA} + \overrightarrow{MC}\| = AB$

L'isobarycentre des deux points pondérés (A;1) et (C;1) est leur milieu I.

Cet isobarycentre I vérifie la relation vectorielle :

$$\overrightarrow{IA} + \overrightarrow{IC} = \vec{0}$$

Pour tout point M du plan, nous pouvons écrire :

$$\overrightarrow{MA} + \overrightarrow{MC} = \underbrace{\overrightarrow{MI} + \overrightarrow{IA}}_{\overrightarrow{MA}} + \underbrace{\overrightarrow{MI} + \overrightarrow{IC}}_{\overrightarrow{MC}} = 2\overrightarrow{MI} + \underbrace{\overrightarrow{IA} + \overrightarrow{IC}}_{=\vec{0}} = 2\overrightarrow{MI}$$

Nous démontrons le théorème de réduction vectorielle

L'égalité définissant l'ensemble  $\mathcal{E}$  se simplifie alors sacrément ! Il vient :

$$M \in \mathcal{E} \Leftrightarrow \|\overrightarrow{MA} + \overrightarrow{MC}\| = AB \Leftrightarrow \|2\overrightarrow{MI}\| = AB$$

$$\Leftrightarrow 2 \times MI = AB \Leftrightarrow IM = \frac{AB}{2}$$

$\Leftrightarrow$  M appartient au centre de centre I et de rayon un demi-côté du carré.

Conclusion : l'ensemble  $\mathcal{E}$  représenté ci-dessous est le cercle inscrit dans le carré ABCD.

Pour plus de commodités, appelons  $\mathcal{F}$  l'ensemble des points M en question.

Etant le milieu de la diagonale [BD], I est l'isobarycentre des points (B;1) et (D;1).

J étant le milieu de [AI], il est l'isobarycentre des points (A;2) et (I;2).

En vertu de la règle dite d'associativité :

$$\text{Le barycentre des points } (A;2) \quad (B;1) \quad (D;1)$$

$$\text{est aussi le barycentre des points } (A;2) \quad (I;1+1=2)$$

Donc J est le barycentre des trois points pondérés (A;2), (B;1) et (D;1).

En application du théorème de réduction des sommes vectorielles, il vient alors que pour tout point M du plan :

$$2\overrightarrow{MA} + \overrightarrow{MB} + \overrightarrow{MD} = \underbrace{2\overrightarrow{MJ} + 2\overrightarrow{JA}}_{2\overrightarrow{MA}} + \underbrace{\overrightarrow{MJ} + \overrightarrow{JB}}_{\overrightarrow{MC}} + \underbrace{\overrightarrow{MJ} + \overrightarrow{JD}}_{\overrightarrow{MD}} = 4\overrightarrow{MJ} + \underbrace{2\overrightarrow{JA} + \overrightarrow{JB} + \overrightarrow{JD}}_{=\vec{0}} = 4\overrightarrow{MJ}$$

C'est la démonstration du théorème de réduction vectorielle...  
J est le barycentre de (A;2), (B;1) et (D;1).

Quant à la différence  $\overrightarrow{MA} - \overrightarrow{MC} = \overrightarrow{MA} + \overrightarrow{CM} = \overrightarrow{CM} + \overrightarrow{MA} = \overrightarrow{CA}$ . Elle se simplifie aussi !  
Au final, l'égalité définissant l'appartenance d'un point à l'ensemble  $\mathcal{F}$  a bien évolué !

$$M \in \mathcal{F} \Leftrightarrow \underbrace{(2\overrightarrow{MA} + \overrightarrow{MB} + \overrightarrow{MD})}_{4\overrightarrow{MJ}} \cdot \underbrace{(\overrightarrow{MA} - \overrightarrow{MC})}_{\overrightarrow{CA}} = 0 \Leftrightarrow \underbrace{\overrightarrow{MJ} \cdot \overrightarrow{CA}}_{\text{Après division par 4}} = 0$$

$\Leftrightarrow$  Les vecteurs  $\overrightarrow{MJ}$  et  $\overrightarrow{CA}$  sont orthogonaux

$\Leftrightarrow$  M appartient à la perpendiculaire à la droite (AC) passant par J.

C'est la médiatrice du segment [AI].

Conclusion : l'ensemble  $\mathcal{F}$  représenté ci-contre est la médiatrice du segment [AI].

